

**KENYA – circuit de 8 jours / 6 nuits****1<sup>ère</sup> quinzaine de novembre 2025\*** - dates à reconfirmer prochainement

## RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SIGNATAIRE DU CONTRAT - A COMPLETER DE FACON TRES LISIBLE

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date Naiss. \_\_\_\_\_

NOM \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_ Date Naiss. \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Contact d'un proche à contacter en cas d'urgence \_\_\_\_\_

## CONDITIONS TARIFAIRES :

Prix par personne Prestation terrestre calculées sur la base De 1US\$ = 0.93 €	Groupe 24 ou 30 personnes Multiple de 6 / véhicule	Suppl. chambre individuelle	Place vide dans le véhicule si pas multiple de 6 passagers
1 <sup>ère</sup> quinzaine de novembre 25 (dates à reconfirmer prochainement)	2 540 €	315 €	275 €
Part terrestre révisable indexée sur le \$	1 403 \$	335 \$	290 \$

Pour les demandes éventuelles de départ de province, merci de nous contacter.

**SERVICES COMPRIS**

Les vols internationaux Paris / Nairobi / Paris sur vols directs Air France. Les taxes d'aéroports 141€ révisables avec anticipation de la hausse de la taxe de solidarité prévue dans la loi finance mise en place du compter du 1er janvier 2025. La surcharge carburant 200 € fixée à la réservation et non révisable. La mise à disposition de safari-bus (6 pers à 7 pers / véhicule) à toit ouvrant. 7 nuitées en hôtels et lodges 3\*\* sup et 4\*\*\*\*, sur la base d'une chambre double/twin. Les taxes hôtelières connues à ce jour. La pension complète du déjeuner du jour 2 au déjeuner du jour 7 dont 1 apéritif en brousse à Samburu et 1 déjeuner au restaurant Carnivore à Nairobi. Eau à disposition dans les minibus (2 x 33 cl par jour par personne). Tous les frais d'entrées dans les réserves et parcs nationaux + 1 promenade en bateau à Naivasha, la visite du musée, de la ferme Karen Blixen + du centre de la girafe jour 7. L'assistance d'un chauffeur ranger francophone expérimenté. L'assistance « flying doctors ». Les assurances assistance et rapatriement. Les pourboires aux chauffeurs : 30€ / pers

**SERVICES NON COMPRIS**

Les boissons, le port des bagages et les dépenses personnelles

Les frais de e-visa pour les ressortissants français (30 \$ à ce jour)

Les assurances annulation, bagages, interruption de séjour – ext. Covid-19 compris

Deux personnes (couple)  Individuelle  Deux lits (\*) .....

(\*) Partage la chambre avec .....

Dans le cas de l'annulation d'une des deux personnes installées en chambre à partager, le supplément chambre individuelle est ajoutée aux pénalités de la personne qui annule. Alors, l'assurance prend en charge le supplément chambre individuelle, si le dossier est recevable par l'assurance.

CARTE FLYING BLUE AF (si vous en êtes détenteur) N° \_\_\_\_\_

**PARTICULARITE :**

Régime alimentaire, allergie ou matériel médical \_\_\_\_\_ A nous signaler dès votre inscription pour que nous puissions faire le nécessaire auprès de la compagnie aérienne et de nos partenaires locaux.

**SOUSCRIPTION ASSURANCE ANNULATION/ BAGAGES OPTONNELLE**

Le prix inclut uniquement l'assistance médicale et le rapatriement. Si vous payez par Carte Bancaire type visa Premier / gold Mastercard, renseignez-vous auprès de votre banque pour connaître vos garanties incluses et les modalités de couverture. L'assurance annulation & bagages peut-être déjà incluse (motif pandémie et interruption de séjour à vérifier).

Je souhaite souscrire l'assurance annulation-bagage-interruption de séjour-ext. Covid proposée par BELLE PLANETE

90 € /personne avec le solde du voyage / détail du contrat N° 01049890 joint

Oui  Non

**REGLEMENT ET INSCRIPTION :**

- A l'inscription : acompte de 765 € par personne
- 45 jours du départ : solde du voyage à réception de la facture

Par Carte Bleue (lien sécurisé adressé individuellement par courriel après réception du bulletin) Carte American Express refusée.

Par Chèque, à l'ordre de BELLE PLANETE  Par Virement Bancaire (RIB joint au mail)

**Avec référence à rappeler pour paiement chèque ou virement : CONTRAT N° 25024 - URCL - KENYA**

**FORMALITES DE VOYAGE AU KENYA :**

Passeport français valide 6 mois après le retour + autorisation électronique avant le départ (30 \$ à ce jour)

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/conseils-par-pays-destination/kenya/#entree>

<https://www.etakenya.go.ke/en>

Dès votre inscription, merci de nous joindre la photocopie de votre passeport, bien lisible.

**CONDITIONS DE VENTES :**

Je soussigné (nom et prénom) \_\_\_\_\_,

agissant tant pour moi-même et/ou pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente ci-après, et avoir reçu le programme détaillé du circuit mentionnant les formalités d'entrée et de santé relatives à la destination, et déclare les accepter.

Date et Signature (précédée de la mention manuscrite "lu et approuvé" / Signature manuscrite A

\_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_

**Merci d'adresser ce bulletin d'inscription à :**

**URCL – immeuble Loire BC 201-01 – 6 place Niemeyer 94800 VILLEJUIF**

La signature du contrat implique l'adhésion aux conditions générales de vente définies par le décret du 15 juin 1994, pris en application de l'article 31 de la loi du 13 juillet 1992 ainsi que l'acceptation de nos conditions particulières de vente :

**Art. 1 - ACOMPTE ET REGLEMENT :**

Toute inscription à un voyage est validée uniquement si celle-ci est accompagnée de l'acompte demandé. Le solde devra parvenir à BELLE PLANETE au plus tard 30 jours avant la date de départ. A défaut de paiement, le voyage pourra être considéré comme annulé et le client encourt de ce fait les frais d'annulation prévus ci-après.

**Art. 2 - PRIX :**

Nos prix sont calculés sur la base de 1US \$ = 0.9300 €. Ils peuvent être révisés au moment de la facturation finale 5 semaines avant votre départ en cas de variation de la devise, de la modification du coût du transport lié notamment au coût du carburant de l'autocariste local, des taxes aéroports, hausses des droits d'entrées sur les parcs et réserves, de la minoration du nombre de participants ou encore de toutes variations des taxes et redevances obligatoires y compris les taxes touristiques imposées par un tiers.

**Art. 3 - HEBERGEMENT :**

Selon les usages internationaux, les chambres doivent être libérées à midi et ne sont disponibles qu'à partir de midi, voire 14h00. Tous nos prix s'entendent par personne sur la base d'une chambre double. Toute personne seule logée en chambre individuelle devra acquitter un supplément. Si celle-ci souhaite partager une chambre double, nous ferons le maximum pour lui donner satisfaction. En cas d'impossibilité, ce supplément sera obligatoirement perçu et ne pourra donner lieu à une annulation de voyage. D'autre part, il est à noter que les chambres triples sont le plus souvent des chambres doubles dans lesquelles est ajouté un lit d'appoint pliant au confort sommaire. Les hôtels mentionnés au programme pourront être remplacés par des hôtels de catégorie similaire.

**Art. 4 - TRANSPORT AERIEN :**

Nous attirons votre attention sur le fait que les modifications des plans de vols de toutes les compagnies aériennes sont fréquentes et inévitables. Les horaires, les compagnies et les types de transport (vols réguliers, low-cost ou spéciaux, internationaux ou intérieurs) sont donnés à titre indicatif. Malgré toute sa bonne volonté, BELLE PLANETE ne peut maîtriser ces changements et s'engage, quand cela est possible, à fournir la prestation au plus près de celle initialement prévue dans le cadre du prix fixé ou de proposer une solution alternative à d'autres conditions tarifaires soumis au choix du client. Par conséquent, le client ne peut prétendre à aucun dommages et intérêts à cet égard.

**Art. 5 - DUREE DU VOYAGE :**

Les durées de voyage France / France ne correspondent pas au nombre de jours passés à destination mais à la durée totale du voyage, transport compris. Nos prix sont calculés selon le nombre de nuitées à destination (et non de journées). Le client pourra donc être privé de quelques heures de séjour à l'arrivée et/ou au départ, soit à cause des horaires d'avion, soit à cause des usages de l'hôtellerie internationale mentionnés ci-dessus, sans pour autant prétendre à un dédommagement.

**Art. 6 - FORMALITES :**

Les différentes formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution du voyage (passeport, visa ...), indiquées sur nos programmes, s'adressent uniquement aux personnes de nationalité française. Elles sont susceptibles de modifications entre la date de l'émission du contrat et celle du départ. Le client doit s'informer auprès des autorités compétentes des formalités spécifiques applicables, notamment aux mineurs.

Nous vous conseillons vivement de consulter, jusqu'au jour du départ, les sites : [www.pasteur.fr/fr](http://www.pasteur.fr/fr),  
[www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs/)

et vous conseillons de vous inscrire sur le site Ariane : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/fildariane/dyn/public/login.html>

Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne présente pas les documents de police et de santé exigés pour son voyage, aux autorités aéroportuaires le jour du départ. Art. 7 - ASSURANCES :

BELLE PLANETE a souscrit un contrat de Responsabilité Civile Professionnelle auprès de la société HISCOX, située 7C place du Dôme – Immeuble Elysée Défense – 92056 PARIS Cedex (police n° PRC 0240162). L'assurance assistance-rapatriement a été souscrite auprès de la Compagnie AREAS (police N°CG VYVA150). Vous êtes priés de déclarer tout sinistre couvert par nos assurances en faisant parvenir à la compagnie (avec copie à BELLE PLANETE) un courrier muni de toutes pièces justificatives prouvant les faits, dans un délai de 2 jours après votre voyage. Le sinistre doit être signalé immédiatement à l'assistance médicale/ rapatriement avant d'engager des démarches et dépenses.

**Art. 8 - ANNULATION D'UN GROUPE :**

En cas d'annulation d'un voyage par le client, les sommes versées seront retenues par BELLE PLANETE. Le prix mentionné sur le contrat est calculé sur la base d'un nombre minimum de participants et il sera revu si le nombre de participants diminue même si cette diminution est due à une maladie ou un cas de force majeure. BELLE PLANETE se réserve également le droit d'annuler le voyage à 21 jours du départ en cas de force majeure pour des raisons liées à la sécurité des voyageurs ou si le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, les voyageurs concernés ne pourront prétendre à aucune indemnisation.

**Art. 9 - GARANTIE ANNULATION INDIVIDUELLE :**

Absence de droit de rétractation : conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le présent contrat n'est pas soumis au droit de rétractation. Les prix proposés par BELLE PLANETE n'incluent pas la garantie annulation individuelle dont

le montant est de 90 € / personne. Ces 90 € ne sont pas remboursables et resteront à la charge de l'assuré. De plus, une franchise sera retenue par l'assureur selon le motif d'annulation (voir contrat). Toute annulation individuelle émanant du client entraîne le versement de frais selon le barème suivant :

- jusqu'à 121 jours du départ : 15 % du montant du voyage
- de 120 à 91 jours avant le départ : 30 % du montant du voyage,
- de 90 à 61 jours avant le départ : 50 % du montant du voyage, - de 60 à 31 jours avant le départ : 75 % du montant du voyage,
- Egal ou moins de 30 jours avant le départ : 100 % du montant du voyage.

La date de l'annulation prise en compte est celle de la réception de l'avis d'annulation chez BELLE PLANETE et qui doit correspondre à la date de survenance de l'évènement qui engendre l'annulation. Les conditions d'annulation s'appliquent selon les listes nominatives adressées à BELLE PLANETE. Toute annulation doit être notifiée par écrit du lundi au vendredi entre 09h30 et 17h30 et hors jours fériés. Toute annulation et/ou changement de noms reçus après 17h30 sera traité à la date du lendemain ou du lundi suivant si la réception intervient après 17h00 le vendredi.

#### Art. 10 - RECLAMATIONS :

Malgré tous les soins apportés par BELLE PLANETE pour que votre voyage soit une réussite, il se peut que certains services dans certains pays ne vous donnent pas entière satisfaction. BELLE PLANETE vous invite à en faire part immédiatement au correspondant local afin d'y apporter une solution sur place. Le défaut de signalement d'une non-conformité sur place pourra avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix dus si le signalement sans retard aurait pu éviter ou diminuer le dommage du client. Si le problème n'a pu être réglé localement, toute réclamation doit nous parvenir accompagnée de pièces justificatives par lettre recommandée avec accusé de réception 10 jours au plus tard après votre voyage. Le non-respect de ce délai ne donnera plus droit au client à des éventuels dommages et intérêts. A défaut de réponse satisfaisante, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du voyage dont les coordonnées et modalités de saisie sont sur le site : <http://www.mtv.travel/>

#### Art. 11 – PROTECTIONS DES DONNEES :

Si vous ne souhaitez pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, vous pouvez gratuitement vous inscrire sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données dans le but de son exécution et garantit qu'il a recueilli le consentement des autres voyageurs aux mêmes fins.

La personne concluant le présent contrat accepte de transmettre ses données aux fins de recevoir nos promotions et sollicitations (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques et courriers postaux) : oui  non  Les données sont conservées pendant une durée qui n'excède pas la durée nécessaire aux finalités suivantes :

- Commande d'un séjour : les données nécessaires au traitement de votre commande seront conservées pendant la durée nécessaire à l'établissement d'un droit ou d'un contrat
- Gestion de la relation commerciale : les données seront conservées (au plus tard) 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale.

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles vous concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, vous devez adresser un courrier postal à l'adresse suivante : 9 avenue Michelet 93400 à Saint Ouen, ou un courrier électronique à : [infos@belleplanete.com](mailto:infos@belleplanete.com)

#### Art. 12 - RESPONSABILITES :

BELLE PLANETE, agissant en tant que mandataire de ses voyageurs auprès des différents prestataires de services (transporteurs, agences réceptives, hôteliers ...) ne peut être tenue responsable des annulations de départ, incidents techniques, accidents ou dommages survenant lors du voyage et ne peut être confondue avec ces derniers qui conserveront en tout état de cause les responsabilités propres à leur activité. D'autre part, BELLE PLANETE ne peut être tenue responsable en cas d'annulation d'un départ par manque de participants, de défaut d'enregistrement selon le lieu et l'horaire de convocation quelle qu'en soit la cause même en cas de force majeure, de non-présentation des documents nécessaires au voyage (passeport valable, visa, carte d'identité, carnet de santé pour certaines destinations), de modifications d'horaires (retardés ou avancés), de changements d'itinéraires, de changements ou d'annulation de vols domestiques, de substitution d'un moyen de transport par un autre en cas de force majeure. Dans tous ces cas de figure ou pour toutes autres causes indépendantes de notre volonté, les clients ne pourront prétendre à aucun remboursement, dommages et intérêts. Les dépenses exceptionnelles résultant d'événements fortuits (grèves, incidents techniques, conditions atmosphériques, etc ...) seront à la charge du client. De même, tout voyage interrompu par le client pour quelque cause que ce soit ne donnera lieu à aucun remboursement. Dans le cas d'achat d'excursions ou d'options à destination (c'est-à-dire achetées hors contrat Belle Planete), type « location de voiture ou scooters, jet-ski, survols ...etc), Belle Planete ainsi que notre assurance ne pourront être tenus pour responsables.

LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BOBIGNY EST SEUL COMPETENT EN CAS DE CONTESTATION DE CES CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

BI édité le 29/11/2024